



REGLEMENTATION ALGERIENNE EN HSE

I. OBJECTIFS:

La Réglementation Hygiène, Sécurité et Environnement a pour but de définir les moyens d'assurer aux travailleurs les meilleures conditions de sécurité et de médecine de travail.

Cette formation vous permet :

- D'acquérir une connaissance des textes législatifs en relation avec l'hygiène sécurité, environnement au travail.
- Créer ou faire partie des commissions paritaires d'hygiène et sécurité au travail CPHS ou Service HSE.
- Améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

II. CIBLE:

- Responsables HSE.
- Responsables Ressources Humaines.
- Managers, Chefs d'équipes.
- Employeurs, Chefs d'entreprises, Chefs de projets industriels.
- Membres de CPHS, Responsables syndicaux, Représentants du personnel.

III. Durée :

- 01 Journée

IV. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

- Animation participative et interactive.
- Exposés introductifs.
- Suivis de mise en pratique sous forme d'ateliers de travail

V. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- Data Show
- Micro-ordinateur.
- Tableau blanc.

VI. CONTENU – PROGRAMME:

-  Définition d'une Culture HSE.
-  Stratégies pour prévenir les difficultés du comportement.
-  Historique et origine du concept HSE.
-  Le model comportemental ABC.
-  La Méthodologie de gestion comportementale ABA.
-  Exercices pratiques.